



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

M. BLASHKO, *président du Comité permanent de la justice*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 5 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Amendment Act;*
- projet de loi 9 — *Loi sur la réglementation des armes de rue/The Street Weapons Control Act;*
- projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur les subpoenas interprovinciaux/The Interprovincial Subpoena Amendment Act;*
- projet de loi 38 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des commissions scolaires du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba School Boards Association Amendment Act;*
- projet de loi 40 — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act;*
- projet de loi 42 — *Loi modifiant diverses lois en matière de véhicules automobiles/The Motor Vehicle Statutes Amendment Act;*
- projet de loi 44 — *Loi corrective de 2026/The Minor Amendments and Corrections Act, 2026.*

Composition du Comité :

- M. BALCAEN;
- M. BLASHKO;
- M. BRAR;
- M. EWASKO;
- M^{me} la *ministre* SCHMIDT;
- M. le *ministre* WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. BLASHKO à la présidence;
- M. BRAR à la vice-présidence.

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 9) — *Loi sur la réglementation des armes de rue/The Street Weapons Control Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 34) — *Loi modifiant la Loi sur les subpoenas interprovinciaux/The Interprovincial Subpoena Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des commissions scolaires du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba School Boards Association Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'alinéa 51.1e) de la version anglaise, figurant à l'article 4 du projet de loi, soit amendé par substitution, à « the liaison », de « a liaison ».

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 42) — *Loi modifiant diverses lois en matière de véhicules automobiles/The Motor Vehicle Statutes Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 44) — *Loi corrective de 2026/The Minor Amendments and Corrections Act, 2026*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. BLASHKO, le rapport du comité est déposé.

M^{me} DELA CRUZ, *présidente du Comité permanent du développement social et économique*, présente le troisième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 5 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (fin de l'imposition d'heures supplémentaires aux infirmiers)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Eliminating Mandatory Overtime for Nurses);*
- projet de loi 27 — *Loi sur la déclaration de principes sur les soins de santé offerts aux patients et modification de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Declaration of Principles for Patient Health Care Act and Amendments to The Health System Governance and Accountability Act;*
- projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (ratios infirmier-malade)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Nurse-to-Patient Ratios);*
- projet de loi 32 — *Loi visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein/The Improving Access to Breast Cancer Screening Act;*
- projet de loi 50 — *Loi modifiant la Loi sur les pharmacies, la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur la santé publique/The Pharmaceutical Amendment, Regulated Health Professions Amendment and Public Health Amendment Act.*

Composition du Comité :

- Ministre ASAGWARA;
- M^{me} COOK;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. PIWNIUK;
- M. le ministre SIMARD.

Le Comité a élu :

- M^{me} DELA CRUZ à la présidence;
- M. DEVGAN à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité mais étant intervenu :

M. WHARTON

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (fin de l'imposition d'heures supplémentaires aux infirmiers)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Eliminating Mandatory Overtime for Nurses) :*

David Grant
Joyce Kristjansson
Fernanda Vallejo

Particulier
Association of Regulated Nurses of Manitoba Inc.
Latinas Manitoba Inc.

Le Comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 27 — *Loi sur la déclaration de principes sur les soins de santé offerts aux patients et modification de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Declaration of Principles for Patient Health Care Act and Amendments to The Health System Governance and Accountability Act* :

David Grant	Particulier
Fernanda Vallejo	Latinas Manitoba Inc.
Nichelle Desilets	Doctors Manitoba
George Fraser	Particulier
Joyce Kristjansson	Association of Regulated Nurses of Manitoba Inc.

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (ratios infirmier-malade)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Nurse-to-Patient Ratios)* :

David Grant	Particulier
Fernanda Vallejo	Latinas Manitoba Inc.
Joyce Kristjansson	Association of Regulated Nurses of Manitoba Inc.

Le Comité a entendu quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein/The Improving Access to Breast Cancer Screening Act* :

Jennie Dale	Seins Denses Canada
Fernanda Vallejo	Latinas Manitoba Inc.
Jennifer Borgfjord	Breast Screening Advocates Manitoba
David Grant	Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 50 — *Loi modifiant la Loi sur les pharmacies, la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur la santé publique/The Pharmaceutical Amendment, Regulated Health Professions Amendment and Public Health Amendment Act* :

David Grant	Particulier
Nichelle Desilets	Doctors Manitoba
George Fraser	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (fin de l'imposition d'heures supplémentaires aux infirmiers)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Eliminating Mandatory Overtime for Nurses)* :

Jennifer Breton	Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba
-----------------	---

(N° 32) — *Loi visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein/The Improving Access to Breast Cancer Screening Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 50) — *Loi modifiant la Loi sur les pharmacies, la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur la santé publique/The Pharmaceutical Amendment, Regulated Health Professions Amendment and Public Health Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} DELA CRUZ, le rapport du comité est déposé.

M^{me} KENNEDY, *ministre du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme*, fait une déclaration au sujet du Mois du patrimoine asiatique qui a lieu en mai.

M^{me} BYRAM fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. BLASHKO et JOHNSON, M^{me} la *ministre* CABLE ainsi que M. BALCAEN font des déclarations de député.

Immédiatement après la période des questions orales, le président intervient et demande au ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui a utilisé le terme « disinformation », de se rétracter.

M. le *ministre* MOYES se rétracte.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un tomodensitomètre, et son installation, pour le Centre de santé de Neepawa à Neepawa au Manitoba.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer immédiatement un plan visant à accroître la capacité de dépistage du cancer du sein et à abaisser à 40 ans le seuil d'admissibilité au dépistage du cancer du sein.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer les petites entreprises du Manitoba en leur accordant une aide financière destinée à rembourser les dépenses et les franchises d'assurance qu'elles doivent payer à la suite d'actes criminels.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. NARTH — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale à grande circulation n° 45, de Russell à la route provinciale à grande circulation n° 10, afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter la ministre du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance à réserver aux aînés l'utilisation des logements qui leur sont destinés, à exiger que l'âge minimum pour y résider soit fixé à 55 ans et à procéder à une vérification appropriée des demandes présentées par les personnes désirant habiter dans ces logements.

M^{me} la ministre MARCELINO propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 10 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé d'attachement en cas d'adoption ou de recours à la gestation pour autrui)/The Employment Standards Code Amendment Act (Attachment Leave for Adoption and Surrogacy)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la ministre MARCELINO et M. GUENTER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le ministre SALA propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le ministre SALA et M^{me} STONE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SALA propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA et M^{me} STONE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SALA propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur l'administration des impôts et des taxes et divers impôts et taxes/The Manitoba Hydro Amendment and Tax Administration and Miscellaneous Taxes Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA, M^{me} STONE et M. JOHNSON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SALA propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA et M^{me} STONE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom LINDSEY